

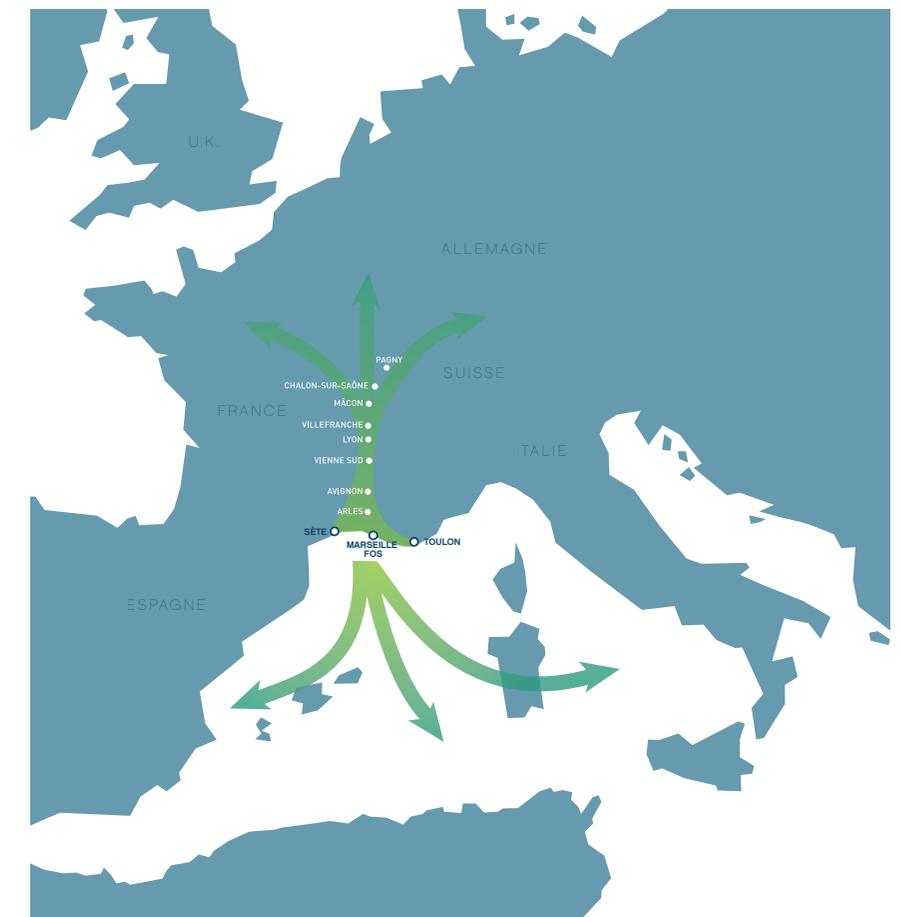


medlink
PROCESS EXPORT **safe**

med
linkports
la solution logistique

L'association Medlink Ports

Medlink Ports est un groupement opérationnel de plateformes portuaires qui œuvrent à l'amélioration de la chaîne logistique multimodale afin de développer le transport de marchandises sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône.



Les membres permanents de Medlink Ports :

- Ⓞ Ports intérieurs du bassin Rhône-Saône : Pagny, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Villefranche-sur-Saône, Lyon, Vienne-Sud/Salaise-Sablons, Avignon-Le Pontet et Arles
- Ⓞ Ports maritimes : le port de Marseille Fos (Grand Port Maritime de Marseille - GPMM), le port de Sète (Port Sud de France) et le port de Toulon (Ports Rade de Toulon)
- Ⓞ Gestionnaire d'infrastructures et développeur de la voie d'eau sur le bassin Rhône-Saône : Voies Navigables de France (VNF)
- Ⓞ Aménageur de sites industriels et portuaires sur le Rhône : la Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
- Ⓞ Gestionnaire d'infrastructures ferroviaires national : SNCF Réseau

Les services clients de Medlink Ports

Medlink Ports développe 3 types de services destinés aux clients.

MEDLINK BUSINESS : ÉCONOMIE, SIMPLICITÉ, EFFICACITÉ

- ▶ Conseil logistique gratuit auprès des chargeurs
- ▶ Prospection promotionnelle par filières
- ▶ Labellisation des chargeurs acteurs du report modal
- ▶ Organisations d'ateliers thématiques à destination des chargeurs, transitaires...
- ▶ Représentation du réseau et de son offre dans les salons professionnels

MEDLINK + : RAPIDITÉ, FLUIDITÉ, TRAÇABILITÉ

Medlink Ports promeut la digitalisation et les outils d'optimisation de la chaîne logistique de ses plateformes.

- ▶ Maillage informatique du réseau portuaire
- ▶ Suivi des escales nautiques
- ▶ Démonstration de l'excellence environnementale via un éco-calculateur
- ▶ Dématérialisation des procédures

MEDLINK SAFE : SÛRETÉ, SÉCURITÉ, FIABILITÉ

- ▶ Process export Medlink Safe
- ▶ Accompagnement des projets par un expert marchandises dangereuses
- ▶ Coopération technique pour harmoniser et améliorer en continu la manutention des marchandises
- ▶ Déploiement des standards qualité : OEA, QSE en projet...

Le nouveau process Medlink Safe vise à faciliter le transport fluvial des conteneurs de MD³ ; il est fondé sur une forte coopération entre les ports de notre réseau et des prestataires à haut niveau de qualité de service.

¹ Qualité Sécurité Environnement

² Opérateur Economique Agréé

³ Marchandises Dangereuses

Le process export Medlink Safe

L'ENJEU

- ④ Accroître le recours à la voie d'eau pour le pré-acheminement au port maritime des marchandises dangereuses conteneurisées destinées à l'exportation

LES OBJECTIFS DU PROCESS

- ④ Sécuriser et fiabiliser la chaîne déclarative fluviale des conteneurs MD à l'export ;
- ④ Accroître l'attractivité de la logistique fluviale pour ces trafics ;
- ④ Valoriser le haut niveau de sûreté / sécurité du mode fluvial ;
- ④ Garantir la fluidité d'acheminement : 100 % des conteneurs sont déchargés des barges au port maritime car en conformité réglementaire ;
- ④ Instaurer une relation gagnant-gagnant avec les prestataires, au service de leurs clients.

LES ACTIONS

- ④ Déclaratif anticipé ;
- ④ Echange d'informations entre la capitainerie de Marseille Fos, les opérateurs fluviaux et les terminaux intérieurs ;
- ④ Mise en place de facilités commerciales.

Mode d'emploi du process opérationnel

Le process Medlink Safe en 4 étapes

- 1 Prestataire (déclarant)**
Le donneur d'ordre/déclarant (prestataire) réalise sa déclaration EDX¹ dès confirmation du booking de la compagnie maritime (complète si n°TC² connu sinon provisoire* No Name) dans le système d'informations AP+³, lui-même interfacé à SIMAX4. Cette (pré)déclaration devra impérativement faire apparaître le nom de l'opérateur fluvial désigné pour le transport.
- 2 Opérateur Fluvial**
Le donneur d'ordre devra impérativement communiquer les documents nécessaires (DTMD⁵ +FDS⁶) à l'opérateur fluvial permettant à celui-ci de faire un "préavis d'arrivée" 24h avant l'arrivée de la marchandise au port intérieur / Lyon Terminal.
- 3 Agent maritime**
L'agent fret et/ou coque devra de son côté valider la déclaration au plus tard pendant le temps de transport.
- 4 Capitainerie / Port maritime**
Conteneur Safe : la Capitainerie donne son accord, le conteneur est reconnu conforme à la réglementation.

¹ Déclaration de marchandises dangereuses export

² Conteneur

³ Cargo Community System gérant la logistique conteneurisée

⁴ Système d'information des marchandises dangereuses du port de Marseille Fos

⁵ Document de transport de marchandises dangereuses

⁶ Fiche de données de sécurité

* Le donneur d'ordre devra compléter et valider sa déclaration EDX dès connaissance du n°TC et avant arrivée à Fos.

LES DÉCLARANTS S'ENGAGENT À APPLIQUER LE PROCESS

Déclarations :

- 📍 en amont auprès des autorités portuaires
- 📍 avec identification du transporteur fluvial



LES DÉCLARANTS SONT ALORS ACCRÉDITÉS MEDLINK SAFE ET BÉNÉFICIENT DE GAINS LOGISTIQUES

1^{ère} nuitée gratuite au port de Lyon + 1 jour de stationnement supplémentaire autorisé à Fos

Les conditions d'accréditation

- 📍 S'engager à respecter les étapes déclaratives du process opérationnel Medlink Safe pour le transport fluvial de MD conteneurisées à l'export ;
- 📍 Désigner un ou plusieurs référents chargés du process Medlink Safe dans sa structure (nom, mail, téléphone(s)) à communiquer à Medlink Ports / Fiche d'accréditation p.11).



Nos contacts opérationnels pour le suivi du process :
Logi Ports Shuttle : Alain Maliverney 04 75 78 80 20 | 06 12 81 80 92
Greenmodal : Thomas Lefrere 04 88 91 75 05 | 06 71 50 91 15
Bureau MD de Fos / Expert MD Medlink Ports : Christophe Pleutin 04 42 48 65 95 | 04 42 48 66 91
PLEH-CNR : Vincent Tardy 04 78 61 65 96 | 06 45 17 13 04
Lyon Terminal : Grégory Quéniat 04 72 80 83 31 | 06 74 13 33 18

Atouts et avantages de Medlink Safe

La chaîne logistique est sécurisée

SÉCURISATION PHYSIQUE DES FLUX : TOUTES LES ÉTAPES DU TRANSPORT S'EFFECTUENT DANS UN CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Avis de transport de matières dangereuses soumis aux autorités concernées : CNR¹ Port de Lyon, VNF², Capitainerie du port de Marseille Fos, Lyon Terminal ;
- Prise en charge des marchandises par du personnel spécialisé pour ces manutentions ;
- Chargement sur unités fluviales ADN³ ;
- Navigation suivie par les équipes des opérateurs et les services de gestion de la navigation du Rhône CNR ;
- Procédures adaptées et identification immédiate du type de marchandises en cas d'incident ;
- Meilleure anticipation et suivi précis des flux.

LES PRESTATAIRES SONT AGRÉÉS PAR MEDLINK PORTS

- Ils déclarent (provisoirement ou définitivement) la marchandise dangereuse dès confirmation du booking navire ;
- Ils saisissent le nom du transporteur fluvial dans cette même déclaration ;
- Les documents nécessaires sont communiqués en amont aux transporteurs (DTMD+FDS).

¹ Compagnie Nationale du Rhône

² Voies Navigables de France

³ Accord européen relatif au transport des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

Le stationnement dans les ports est facilité

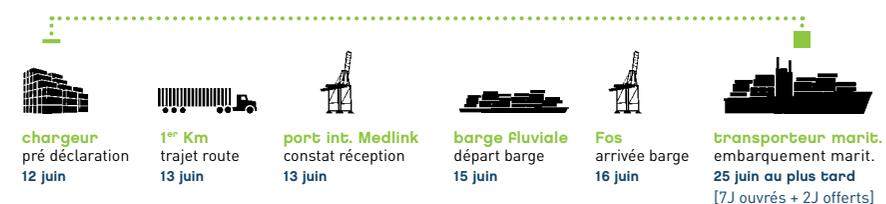
LA 1^{ÈRE} NUITÉE EST OFFERTE SUR LE PORT INTÉRIEUR

Pour les conteneurs pleins destinés à l'export par voie fluviale, la première nuitée est gratuite au port de Lyon.

LE DÉLAI AUTORISÉ DE SÉJOUR EST AUGMENTÉ AU PORT MARITIME

Un second jour supplémentaire de stationnement à Fos pour le mode fluvial (soit + 2 j /règlement intérieur (RLPM¹)).

Exemple de chaîne logistique fluviale sécurisée Medlink Safe (à l'export sur le réseau Medlink) :



¹ Règlement local pour la manutention des marchandises dangereuses

100% de conformité à l'arrivée

- Le process Medlink Safe est agréé et promu par les autorités portuaires compétentes (la CNR, la Capitainerie du port maritime...);
- Les transporteurs fluviaux partenaires officiels du réseau Medlink Ports (Logi Ports Shuttle et Greenmodal) en sont parties prenantes ;
- Seuls les prestataires déclarants accrédités Medlink Safe peuvent bénéficier des avantages organisationnels et commerciaux du process.

Le résultat : une chaîne sûre, efficace et fluide pour les chargeurs !



Prestataires accrédités Medlink Safe : vos avantages en termes d'image

Ⓞ Vous êtes un professionnel reconnu sur ce segment

Ⓞ Vous êtes mentionné sur les supports Medlink Ports (site internet, plaquettes, salon...) en tant que prestataire accrédité

Le saviez-vous ?

Le nouveau règlement dangereux à Lyon PLEH offre à présent jusqu'à 5 jours de stationnement selon la classe du produit.

L'entreprise candidate à cette accréditation :

- S'engage à respecter les étapes déclaratives du process Medlink Safe pour les MD (export)
(En cas de sous-traitance déclarative, il est nécessaire que le déclarant fasse l'objet d'une accréditation préalable de la part de Medlink Ports)
- Désigne un ou plusieurs référents en MD dans l'entreprise ;
- Accepte de figurer dans la liste des prestataires accrédités Medlink Safe (nom de l'entreprise + logo) sur différents supports (site internet, affiches, publications...) ;
- Autorise à ce que les données à caractère personnel (nom, prénom, mail, tél.) soient utilisées par Medlink Ports afin d'adresser des informations et invitations (usage interne).

Le dirigeant de l'entreprise :

Nom

Prénom

L'accréditation est examinée annuellement par Medlink Ports.

Date : / /

Signature (précédée de la mention "Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis")

Date de réception de la fiche d'accréditation (ne pas remplir) :

..... / /



Fiche à remplir et à retourner :
par email à : michel.carvaillo@medlinkports.fr
ou par courrier à : Medlink Ports, à l'attention de
Michel Carvaillo, Port Edouard Herriot,
11 rue Jean Bouin, 69007 Lyon

Nos partenaires

ABCRM
OPÉRATEUR ET COMMISSIONNAIRE MARITIME ET FLUVIOMARITIME

GREENMODAL | LOGI PORTS SHUTTLE
OPÉRATEURS DE TRANSPORT COMBINÉ FLUVIAL ET MULTIMODAL

CFL MULTIMODAL | ECR | RDT13 | SNCF LOGISTICS
OPÉRATEURS FERROVIAIRES

CARFOS | SEA INVEST SÈTE | SOSERSID
OPÉRATEURS MARITIMES, SPÉCIALISTES DE LA MANUTENTION

SOTRADEL
LOGISTIQUE ET TRANSPORT

EDF | PLATTARD | VICAT
CHARGEURS

INSPIRA
ESPACE INDUSTRIEL EN VALLÉE DU RHÔNE

ASSOCIATION DES UTILISATEURS DE TRANSPORT DE FRET (AUTF)

COMITÉ DES ARMEMENTS FLUVIAUX (CAF)

CHAMBRE NATIONALE DE LA BATELLERIE ARTISANALE (CNBA)

AGIR POUR LE FLUVIAL | ALLIANCE DES RHODANIENS | PROMOFLUVIA
ASSOCIATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MODE FLUVIAL

Nos chargeurs labellisés*

ADISSEO | ATC | AUCHAN | BAYER | BUT | CARBONE SAVOIE | CARREFOUR | CASINO |
CIAT | COMI | CONFORA | DANONE | DIM | DUCERF | EUROSERUM | FIBRE EXCELLENCE
| INTEX | LEROY MERLIN | MICHELIN | NORAUTO | RENAULT TRUCK | ROCK | SALOMON |
SEB | SOLVAY | TECUMSEH | VEOLIA

*Situation au 31/01/2019



Nos membres

Pagny Terminal

Franck Mazoyer
Responsable commercial
(33) 6 70 78 08 97
www.apoport.com

Port de Chalon-sur-Saône

Franck Mazoyer
Responsable commercial
(33) 6 70 78 08 97
www.apoport.com

Port de Mâcon

Franck Mazoyer
Responsable commercial
(33) 6 70 78 08 97
www.apoport.com

Port de Villefranche-sur-Saône

Florent Dupré
Directeur du port
(33) 4 74 02 71 50
www.portvillefranchesursaone.fr

Lyon Terminal

Samira Himeur
Directrice Adjointe
(33) 4 72 80 16 72
www.lyon-terminal.fr

Port de Vienne-Sud

David Cipro
Responsable du port
(33) 4 74 86 79 80
www.ccinordisere.fr

Port d'Avignon-Le-Pontet

Frank Enault
Directeur du pôle fluvial
(33) 4 90 31 19 00
www.ports-avignon.com

Port d'Arles

Benoît Ponchon
Directeur du port
(33) 4 90 99 08 06
www.port-arles.com

Port de Marseille Fos

Fatiha Jaureguy
Chef du département Commercial
(33) 4 91 39 43 22
www.marseille-port.fr

Port de Sète

Arnaud Rieutort
Directeur commercial
(33) 4 67 46 35 01
www.sete.port.fr

Ports Rade de Toulon

Jérôme Giraud
Directeur Exécutif
(33) 4 94 22 80 69
www.portsradetoulon.com

CNR

Clémence Aubert
Responsable aménagement et développement
(33) 4 26 10 86 15
www.cnr.tm.fr | implantation@cnr.tm.fr

VNF

Rachid Bioud
Responsable transport
(33) 4 72 56 59 26
www.vnf.fr

SNCF Réseau

Arnaud Sohier
Directeur commercial
(33) 1 53 94 34 35
www.sncf-reseau.fr

Cofinancé par l'Union européenne



**Plan
Rhône**

Fabienne Margail

Déléguée générale

+33 (0)6 08 67 53 21 | +33 (0)4 37 70 43 31

Fabienne.margail@marseille-port.fr

Michel Carvaillo

Conseiller logistique Méditerranée-Rhône-Saône

+33 (0)6 81 19 81 37 | +33 (0)4 37 70 43 31

michel.carvaillo@medlinkports.fr

Lydie Gabriele

Responsable événementiel & assistance opérationnelle

+33 (0)4 37 70 43 31

lydie.labes-gabriele@marseille-port.fr